

# Conditions Générales de Vente Domaine du Val Sauvage

## Préambule :

La réservation d'une chambre implique l'acceptation des Conditions Générales énoncées ci-après dans leur globalité.

Nous précisons que le Domaine du Val Sauvage est un lieu atypique avec un passage en forêt pour accéder aux chambres. De nombreux escaliers extérieurs et intérieurs sont existants. Le site n'est pas recommandé aux personnes à mobilité réduite.

Pour votre confort, un petit sac de voyage non roulant est recommandé pour faciliter l'accessibilité aux chambres.

## Article 01 \_ Arrivées et départs

### Accueil

Votre accueil est assuré, le jour de votre arrivée, de 17h00 à 19h.

Pour votre confort et votre tranquillité, il est souhaitable que vous nous communiquiez un horaire probable d'arrivée au minimum 1h avant 😊 Nous avons besoin de temps pour préparer les chambres après chaque départ, faire la maintenance, les courses, le jardinage.

En cas de retard, il vous est demandé de bien vouloir nous prévenir par téléphone au +33 (0)6 21 77 67 94 pour organiser ensemble la remise de vos clefs.

Si votre arrivée dépasse les heures normales ou l'heure prévue d'arrivée, et ce, sans accord préalable avec nous, nous avons le droit d'annuler votre réservation sur la totalité du séjour et de conserver le montant de votre séjour.

### Départ

L'horaire de départ des chambres est fixé avant 11h au plus tard. Après 12h00, il vous sera facturé une nuitée supplémentaire.

## Article 02\_Tarifs

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises en Euros. Seuls les tarifs figurant sur la réservation font foi. Le prix de la réservation est basé sur le nombre de personnes, le nombre de nuitées, les dates et le type de chambres spécifiés dans votre confirmation.

Une taxe de séjour sera à régler pendant le séjour. Il s'agit d'un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public. La taxe de séjour sur la commune de Langeais est de 0,77 euros par personne et par jour au jour de la rédaction des CGV.

En cas de non-présentation, les taxes de séjour applicables peuvent être prélevées par le Domaine du Val Sauvage. Le client est donc invité à bien prendre connaissance des détails du produit ou service de son choix pour être au courant des conditions avant d'effectuer sa réservation.

## Article 03 \_ Offre de séjour

L'offre de séjour est composée : d'un hébergement en chambre individuelle équipée de toilettes et d'une salle d'eau privative, d'un petit-déjeuner pour une ou deux personnes.

L'offre de séjour est constituée de produits indissociables. Votre libre choix de ne pas consommer durant votre séjour l'un d'entre eux ne peut en aucun cas prévaloir à une quelconque réduction du prix de l'offre de séjour.

## Article 04 \_ Contrat

### **Capacité :**

La réservation d'une chambre est établie pour un nombre précis de personnes, y compris les enfants et les bébés. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en droit de refuser les clients supplémentaires ou de refuser l'accès. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé et le solde reste dû.

### **Changement de chambres :**

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, le propriétaire se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. En pareil cas, le coût de la réservation reste inchangé.

### **Enfant :**

L'environnement du Domaine du Val Sauvage n'est pas propice à accueillir des enfants (ruisseaux non stabilisés, étang, mare et coteaux abruptes).

Les bébés jusqu'à 1 an sont autorisés. Nous accueillons ensuite les enfants à partir de 8 ans. A savoir que la taille des chambres doubles ne sont pas adaptées pour configurer des chambres « famille » avec des lits supplémentaires. Ainsi, plusieurs chambres devront être réservées pour votre famille.

Nous sommes par ailleurs habilités à ne recevoir que 8 personnes enfants inclus.

### **Accueil de personnes extérieures :**

Il n'est pas autorisé de faire entrer sur le Domaine, des personnes non hébergées. Le Domaine du Val Sauvage est une propriété privée qui est exclusivement réservée aux personnes logeant sur place.

### **Animaux :**

Nos amis les animaux sont interdits au Domaine du Val Sauvage.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé et le solde reste dû.

### **Réservation**

La réservation devient effective dès lors que le client aura payé un acompte.

La réservation sera automatiquement annulée si votre carte bancaire est refusée par la banque ou en cas de défaut de provision de votre compte.

### **Acompte et solde**

Les acomptes s'échelonnent comme ceci : 30% à la réservation, le solde 3 jours avant le début du séjour automatiquement ou le cas échéant sur place.

Si le client n'a pas réglé le solde 3 jours avant le séjour, la réservation est automatiquement annulée et le propriétaire peut disposer de ses chambres. L'acompte reste acquis au propriétaire qui est alors en droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

Votre facture définitive (produits et services consommés sur place) est à régler le matin du jour de votre départ.

Si vous deviez quitter notre établissement sans régler votre solde nous restons en droit de débiter la carte bancaire que vous avez soumise au moment de la réservation de tout solde impayé.

### **Prestations complémentaires**

Après réservation des prestations complémentaires (massages, soins, cours de yoga ...), le Domaine du Val Sauvage se réserve la possibilité d'annuler ces prestations en fonction des possibilités humaines, techniques et météorologiques. Le Domaine du val Sauvage informera le client par mail ou téléphone aussi vite que possible.

### **Petit-déjeuner**

Le petit déjeuner est servi de 8h00 à 10h00 dans l'espace petit-déjeuner, ou en terrasse près de la piscine selon la saison et le temps.

Un petit déjeuner sur demande avant 8h peut être programmé. Le contenu de ce petit-déjeuner anticipé peut être simplifié faute de disponibilité de produits boulangers.

### **Parking**

Le Domaine du Val Sauvage ne saurait être tenue responsable de toute dégradation du ou des véhicules stationnés, vols ou effraction dont ils feraient l'objet au cours de votre séjour.

## **Piscine**

La piscine extérieure est ouverte de juin à septembre selon les conditions météo. Elle est chauffée entre 25 et 28 degrés.

Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscine familiales ouvertes aux hôtes, afin d'éviter les accidents dont pourraient être victimes les enfants, et dans le but de permettre une utilisation agréable pour tous, les hôtes sont tenus de respecter le règlement de la piscine :

Le seul fait d'utiliser la piscine engage l'utilisateur à avoir accepté ce règlement.

- La piscine est accessible de 10h à 20H. Il est interdit de se baigner la nuit.
- Les propriétaires rappellent l'absence de surveillance de la piscine. L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entière responsabilité de leurs parents.
- L'usage d'une couche waterproof piscine est obligatoire pour les bébés
- L'espace piscine est un endroit de tranquillité et de relaxation, il est formellement interdit de courir au bord de la piscine, de plonger, de chahuter, de jouer aux jeux de balles et raquettes, de manger ou boire dans la piscine.
- Les abords de la piscine sont non-fumeurs. L'espace braséro est le lieu privilégié pour fumer.
- Le topless est interdit.
- La consommation de boissons alcoolisées personnelles est interdite sur le site.

Les usagers s'engagent à : - utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade - prendre une douche avant le bain - utiliser les serviettes de bain mises à disposition et réservées à cet usage.

Conformément à la réglementation, la piscine est équipée d'un système de sécurité, une alarme est installée sur le bord de la piscine.

## **Bain nordique**

Le bain nordique est disponible toute l'année sauf période de maintenance. Elle est chauffée à 38° degrés en moyenne l'hiver et 34° degrés l'été.

Le seul fait d'utiliser le bain nordique engage l'utilisateur à avoir accepté ce règlement :

- Le bain est accessible de 14h à 23h. Il est interdit de se baigner en dehors ce créneau, sauf sur privatisation, le matin, en accord avec le Domaine du Val Sauvage.

- Les propriétaires rappellent l'absence de surveillance du bain nordique.

-L'accès est effectif à partir de 8 ans. L'usage par les enfants mineurs est sous l'entière responsabilité de leurs parents.

-Les abords du bain nordique sont non-fumeurs. L'espace braséro est le lieu privilégié pour fumer.

-La consommation de boissons alcoolisées personnelles est interdite sur le site.

- La couverture du spa doit être repositionnée après l'usage du bain.

Les usagers s'engagent à : - utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade - prendre une douche avant le bain.

## **Entretien et linge**

L'entretien de votre chambre et le changement de votre linge est effectué toutes les 3 nuitées.

Aidez-nous à réduire l'impact environnemental, seul le linge posé au sol sera changé.

## **Achat et réservation avec un bon cadeau**

Les bons cadeaux sont valables pour une durée de 12 mois à compter de la date d'achat. Une réservation préalable selon disponibilités doit obligatoirement avoir lieu par email.

Pour une modification, un report, une annulation, une non-présentation du client, les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent.

## **Article 05\_Modification et annulation**

Pour toute modification ou annulation, une demande écrite par email vous sera systématiquement demandée. Votre nom et les dates de séjour doivent être communiqués en objet de ce mail.

### **Modification par le client**

Si vous modifiez votre réservation, les tarifs sont susceptibles de changer. Si vous demandez une modification et que nous ne sommes pas en mesure d'y répondre, votre réservation peut être annulée en tenant compte des conditions ci-dessous.

### **Annulation / non-présentation / séjour écourté par le client :**

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans nos tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une.

#### **1. Annulation client**

De la date de réservation jusqu'à 3 jours avant l'arrivée, le total à payer est de 30%.  
De 3 jours jusqu'à l'arrivée les pénalités d'annulation sont de 100% y compris, tous les produits ou services supplémentaires faisant partie de la réservation.

#### **2-Non-présentation du client :**

Si le client ne se manifeste pas avant 21 heures le jour prévu de début du séjour (appel, mail, message sms), le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. La globalité du séjour reste acquis en totalité au Domaine du Val Sauvage.

#### **3-Séjour écourté à la demande du client :**

En cas de séjour écourté pour quelques raisons que ce soit à la demande du client, la globalité du séjour (prestations optionnelles incluses) est dû au Domaine du Val Sauvage.

## **Annulation par le propriétaire :**

### **Annulation**

Lorsqu'avant le début de la prestation d'hébergement, le propriétaire annule le séjour, il doit informer le client par email au plus tôt.

Le propriétaire reversera au client l'intégralité des sommes versées.

### **Annulation en cas de force majeure**

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour à une date ultérieure, dans les 12 mois courants.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

### **Article 06\_Responsabilité**

Le client s'engage à rendre les chambres et l'établissement dans sa globalité en parfait état et exemptes de dommages à la fin du séjour. Le client s'engage à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable. Les frais de réparations y compris le temps des interventions nécessaires à la remise en état sera réglé selon facturation distincte et sur la base des justificatifs des frais engagés.

Nous réservons le droit d'annuler votre réservation immédiatement et ce, sans remboursement, dans le cas où votre comportement pendant le séjour cesserait d'être raisonnable et/ou donnerait suite à des plaintes graves de la part du personnel de l'établissement ou d'autres clients de l'établissement.

Vous attestez être une personne majeure et être couvert par une assurance Responsabilité Civile couvrant votre responsabilité et celles des personnes de votre famille.

Le Domaine du Val Sauvage n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures causés aux biens et/ou aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.



## Article 07 \_Art de vivre et Comportement sur le site

Le Domaine du Val Sauvage est un lieu privilégié de quiétude pour les amoureux de nature, où respect et « savoir vivre » sont exigés pour tous. Le client s'engage à assurer le caractère paisible de l'établissement et de respecter cet « art de vivre » pour son propre confort et celui des autres.

### **Le calme**

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

En cas de rentrée tardive (nocturne) dans les lieux, le plus grand silence devra être respecté pour la tranquillité de tous.

### **Cigarettes-Cigarettes électroniques-drogues & alcool**

Les chambres et espaces communs sont strictement non-fumeur et non-vapoteur.

Concernant la répression de l'ivresse, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Le Domaine du val Sauvage peut refuser de servir un client dont l'état ne semblerait pas/plus apte à consommer de l'alcool. Le mot d'ordre : Consommez moins – Consommez mieux.

Toute consommation de drogues par quelques moyens que ce soit est totalement interdite au sein de l'établissement.

### **Chambres**

Il est interdit d'allumer des bougies dans la ou les chambres que vous occupez comme dans tout espace commun.

Par ailleurs, est instamment demandé de ne rien jeter d'autre dans les toilettes que le papier hygiénique mis à votre disposition.

## **Feux et cigarettes extérieures**

En raison de notre situation géographique en pleine forêt, nous luttons contre les incendies. Il est interdit d'allumer tout feu (barbecue, bougie, feu de veillée dans braséro ...) en dehors des zones dédiées à cet effet. Par ailleurs, aucune cigarette ne doit être écrasée et jetée en extérieur.

## **La cuisine**

La cuisine dont dispose l'espace commun est un outil professionnel à destination des propriétaires pour la préparation des petits-déjeuners uniquement.

Aucun pic-nic ou cuisine personnelle n'est autorisé.

## **Article 08\_Protection des Données personnelles**

Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous devrez nous adresser un email à [hello.domaineduvalsauvage@gmail.com](mailto:hello.domaineduvalsauvage@gmail.com)

Nous nous engageons à ne transmettre en aucun cas les informations que vous nous avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Il est rappelé que les données nominatives vous concernant sont nécessaires au traitement de vos réservations et à des fins de gestion de la relation client, notamment dans le cadre de l'exécution des présentes CGV.

## **Article 09 \_ Réclamation**

Toute réclamation est à adresser à : [hello.domaineduvalsauvage@gmail.com](mailto:hello.domaineduvalsauvage@gmail.com)

Par email avec AR

## **Article 10\_Situation exceptionnelle**

En cas de confinement de la zone de résidence du client ou de la zone d'hébergement du Domaine du Val Sauvage, l'acompte du client sera transformé automatiquement en avoir d'une durée de validité de 12 mois. Au terme de ce délai, si le client n'a pas utilisé cet avoir, il lui sera remboursé.

## Article 11\_Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait, autant sur les biens que sur les personnes, qu'ils soient liés au Domaine du val Sauvage ou à un autre client. Il est tenu d'être assuré par un contrat Responsabilité Civile, qui sera sollicité dans les cas cités ci-dessus.

Le Domaine du Val Sauvage rappelle qu'il est de la responsabilité du client de fermer sa chambre à clé, avec ses affaires personnelles à l'intérieur. La clé lui est remise dès son arrivée, et doit être restituée lors du départ, permettant ainsi au client de préserver ses biens de tout risque de perte, de vol ou de dommages du fait d'un tiers.

Le Domaine du Val Sauvage décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de dommages aux biens se trouvant dans les parties communes, ou blessures causées aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.

## Article 12\_Code de la consommation – droit de rétractation

Une réservation fait en ligne, par téléphone, et/ou par correspondance est un achat à distance. Il s'agit d'un contrat conclu à distance au sens de la définition donnée par le Code de la consommation. Nous sommes soumis aux articles L. 121-17 et suivants du code de la consommation. Nous vous remarquons que le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats des prestations de services d'hébergement.